

La place de la justice dans le système d'organisation du pouvoir étatique a toujours fait l'objet d'appréciations malaisées ou contradictoires. Le juge dans l'État ou le juge contre l'État ? Par ailleurs, la pratique juridictionnelle nationale ou supranationale tend à placer face à face un pouvoir politique sur la défensive et un pouvoir juridictionnel conquérant. Au-delà de la question traditionnelle de l'indépendance des juges, c'est la revendication de l'autonomie d'un pouvoir judiciaire doté de sa propre légitimité, aspirant à une forme de souveraineté qui se dessine. C'est alors le principe même de la démocratie qui est en jeu.

Cet ouvrage est le fruit d'une analyse conduite par une équipe composée d'universitaires et de magistrats russes et français. La recherche, les débats et les conclusions se sont focalisés non pas sur les spécificités des systèmes juridiques de chacun des deux pays, mais sur les enjeux relatifs à la place de la justice analysés à partir de ces deux systèmes. Il répond, en ce sens, à une méthodologie originale qui consiste à conceptualiser certaines tendances communes établies à partir d'expériences nationales sans se borner à une comparaison des systèmes. Il ne s'agit, à proprement parler, ni d'une étude de droit russe ni d'une étude de droit français, mais d'une analyse à partir de ce que ces deux régimes peuvent nous apprendre sur la place de la justice dans les systèmes politiques contemporains.

A District Court, 1888 (oil on canvas), Zoshchenko, Mikhail Ivanovich (1857-1907) / Tretyakov Gallery, Moscow, Russia / Bridgeman Images

mare & martin

Collection de l'Institut des sciences juridique
et philosophique de la Sorbonne

Sous la direction de
Léonid Golovko et Bertrand Mathieu

mare & martin

Collection de l'Institut des sciences juridique
et philosophique de la Sorbonne

LE JUGE ET L'ÉTAT

sous la direction de Léonid Golovko et Bertrand Mathieu

Le juge et l'État

Vol. 46

mare & martin
Collection ISIPS



978-2-84934-346-3 27 €

